

Sous ce titre vous trouvez régulièrement des informations de nos séances de comité.

## Séance du 25 avril 2012

La séance a eu lieu à Aarau à notre siège légal. Le procès-verbal du 15 février 2012 est accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne la formation professionnelle des apprentis, le cours inter-entreprise 2 (Papier et finition) a eu lieu fin février, début mars, en même temps que la première partie (InDesign) du cours 3. Les prochains cours (Illustrator und Photoshop) suivront dans le courant du mois de mai et juin. Suite au changement de la durée de l'apprentissage, de 3 au 4 ans, il n'y aurait aucun examen de fin d'apprentissage prévu cette année. Cependant, à cause d'un candidat en échec l'année dernière, nous avons dû organiser tout de même un examen. L'augmentation du nombre d'apprentis nous oblige à remanier notre classe de formation à l'Ecole professionnelle de Zurich, afin que trois apprentis puissent passer leur examen pratique, en même temps, lors de la session 2013. La formation de technologue en impression, spécialisation reprographie se réjouit de voir l'intérêt croissant des jeunes pour cette profession. Nous comptons actuellement plus de 130 apprentis dans toute la Suisse.

L'augmentation de la taxe pour le fond de formation professionnelle de 200.-- à 300.-- Fr. est en fonction et a été facturée avec la facture des cotisations et la taxe pour les droits d'auteur ProLitteris. Certains membres ont été étonnés du montant de la facture CPS. Les taxes pour le fond de formation et ProLitteris ont été payées séparément l'année dernière. La cotisation due à l'association est du fait d'une facture groupée, réduite de 15 %, rabais que nos membres obtiennent de la part de ProLitteris.

Dans le domaine de la formation continue, un cours sur le thème „Color-Management dans la pratique“ a été organisé avec succès le 19 avril 2012 en collaboration avec la maison Graphax. Les nombreux participants ont donné une impression très positive.

L'assemblée générale CPS aura lieu du 15 au 17 juin 2012 à Lenzburg. Le délai d'inscription est fixé à fin mai. Quelques membres se sont déjà inscrits. Le président de l'association autrichien et un membre de son comité ont annoncé leur venue. Nos collègues allemands se sont malheureusement excusés. Des élections sont prévues à l'ordre du jour. Tous les membres du comité se présentent pour une nouvelle élection. Suite à l'assemblée générale, il est prévu que trois entreprises soient qualifiées, respectivement requalifiées par le label QUALITYPLUS

Nous avons prévu de créer une nouvelle brochure publicitaire pour l'association. Un premier projet a été présenté et discuté, projet qui va être travaillé.

Cher membre, si vous voulez vous tenir au courant, prenez contact par E-Mail [info@copyprintsuisse.ch](mailto:info@copyprintsuisse.ch) et allez sur notre page internet. Il y a toujours quelque chose de nouveau, par exemple le flash du comité.

Hugo W. Becker